Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212901664-20260427-DELIB_2026_025-DE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Registre des délibérations du lundi 27 avril 2026 20:00

En exercice : 15
Présents : 14
Excusés : 0
Absents : 1

Date de la convocation : 21/04/2026

Président de séance : Didier PLANTÉ

Secrétaire de séance : Maxime BATTAIS

Rapporteur : Didier PLANTÉ

N° interne de l'acte : 2026-025
N° de feuillet :

lundi 27 avril 2026, le Conseil Municipal de Commune de PLOEVEN s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil.

Membres présents :
Didier PLANTÉ, Marc QUINQUIS, Marina DESCHAMPS, Jean-Claude LAGOUTTE, Anne BOTHOREL, Joëlle BOURSEUL, Joël GARO, Elise THOMAS, Katel LE CLAINCHE, Christophe LE NEST, Béatrice ROIGNANT, Pierre GELÉ, Audrey EMEDY, Maxime BATTAIS

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :
François LALLIER-GOLLET

Renouvellement de la commission communales des impôts directs

Mme ou M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant

Pour que cette nomination puisse avoir lieu, le Conseil municipal doit dresser une liste de 24 noms selon les conditions sus énoncées. En cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission, il est procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations. Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la liste des commissaires ci-annexée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ou bien à la majorité,

APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212901664-20260427-DELIB_2026_025-DE

Commission communale des impôts directs
Liste des commissaires proposés à la DGFIP

CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE
Madame	BACUS	Christine	4 Kerlaoueret
Monsieur	MOURANT	Rémy	10 Rue des Primevères
Monsieur	BATTAIS	Maxime	1 Kermanach
Monsieur	BOTHOREL	Paul	5 Place de l'an 2000
Madame	HERVÉ	Julie	1 Résidence des Embruns
Madame	BOURSEUL	Joëlle	25 Résidence des Jonquilles
Madame	COLIN	Claudine	18 Résidence des Jonquilles
Madame	DESCHAMPS	Marina	14 Rue des Primevères
Madame	EMEDY	Audrey	15 Résidence des Hirondelles
Madame	GARO	Annie	1 Gorzitvraz
Monsieur	LALLIER-GOLLET	François	8 rue du Menhir
Monsieur	LAGOUTTE	Jean-Claude	12 Ty Anquer
Madame	GRIVEAU-UNANUE	Patricia	12 Ty Anquer
Madame	GRIS	Marie-Annick	17 Résidence des Jonquilles
Madame	LE CLAINCHE	Katel	2 La Garenne
Monsieur	LE GAC	Denis	1 Kervennou
Monsieur	LE NEST	Christophe	22 Penhoat
Madame	LE BERRE	Catherine	12 rue des Mouettes
Monsieur	NÉDÉLEC	André	2 Le Rest
Monsieur	QUINQUIS	Marc	21 Résidence des Jonquilles
Madame	ROIGNANT	Béatrice	1 Kergonnec Huella
Madame	QUINQUIS	Sylvie	21 Résidence des Jonquilles
Monsieur	SCHNARRBACH	Georges	2 Le Varc'h
Monsieur	THOMAS	René	4 rue des Oiseaux

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
PLANTÉ Didier, le Maire

Le Secrétaire de séance,
Maxime BATTAIS

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :